

Mortier de garnissage pour huisseries

N° 004

Selon NPK 622/623

Fiche technique

Introduction

La présente fiche technique complète la fiche technique VST 003 «Protection et montage des huisseries de portes en acier» par rapport à l'utilisation de mortier de longue durée.

Le mortier de longue durée a fait ses preuves depuis de nombreuses années pour les huisseries de portes en acier. Dans cette application, quelques points doivent pourtant être respectés pour obtenir une bonne réussite.

Table des matières

1. Choix du mortier

2. Exigences

2.1 Additifs

2.2 Liant

2.3 Retard

3. Conditions générales de montage

4. Conditions de montage pour huisseries de portes en acier

4.1 Conditions

4.2 Cloisons en panneaux de plâtre massifs

5. Autres points spécifiques du montage

5.1 Compression

5.2 Traitement ultérieur

5.3 Durcissement et prise

6. Indications spéciales

6.1 Garnissage d' huisseries en acier

6.2 Retard plus court par addition de ciment

1. Choix du mortier

La plupart des producteurs de mortier de longue durée offrent les qualités suivantes:

Un mortier mouillé d'usine correspondant dans ses caractéristiques de mortier solide M15 (mortier d'une résistance à la compression de 15 N/mm²) ou M20 (d'une résistance à la compression de 20 N/mm² selon SN EN 998-2:2003 [norme de produits]) ainsi que SIA 266.

2. Exigences

2.1. Additifs

Les additifs utilisés dans le mortier de longue durée ne doivent avoir aucun effet désavantageux sur les huisseries de portes en acier. Pour le montage des huisseries de portes en acier, voir la fiche technique VST 003.

2.2 Liant

Le mortier de longue durée ne doit contenir comme liant que du ciment (pas de chaux).

2.3 Retard

Dès le début de l'utilisation, le retard du mortier de longue durée ne doit être que d'un jour au maximum.

3. Conditions générales de montage

Les conditions générales de montage selon la fiche technique VST 001 «Conditions de livraison et de montage des portes, encadrements métalliques et éléments de portes», paragraphe 5 ss sont applicables.

4. Conditions de montage pour huisseries de portes en acier

4.1 Conditions

Les conditions selon la fiche technique VST 003, paragraphe 4 ss sont applicables.

4.2 Cloisons en panneaux de plâtre massifs

Dans les cloisons en panneaux de plâtre massifs, les huisseries doivent être montées selon la fiche technique VST 003. On ne doit utiliser pour le garnissage que le mortier de plâtre correspondant.

5. Autres points spécifiques du montage

5.1 Compression

Un mortier bien compacté assure aussi une meilleure adhérence. Il est donc pratiquement indispensable de frapper l' huisserie de la porte pour compacter le mortier.

5.2 Traitement ultérieur

Les briques sèches ainsi que les courants d'air et la chaleur peuvent retirer trop d'eau du mortier, ce qui peut causer une «brûlure» du mortier. Pour cette raison, le mortier doit être traité après la pose, et un mouillage de la cloison peut même se montrer éventuellement nécessaire. Afin que l'air ne retire pas l'eau du mortier, ce qui peut avoir pour conséquence un sablage, le lissage à la truelle a fait ses preuves. De même, le nettoyage ultérieur de l' huisserie au pinceau avec de l'eau est avantageux, après quoi le mortier reçoit aussi le premier traitement.

5.3 Durcissement et prise

L'huissierie ne doit pas être sollicitée mécaniquement pendant la durée de durcissement et de prise. Le risque est grand qu'il puisse se produire des dégâts irréparables.

6. Indications spéciales

6.1 Garnissage d'huissieries en acier

Le retard du mortier de longue durée est réduit par l'absorption des briques. Pour cette raison, le mortier de longue durée prend dans la maçonnerie et non pas dans le récipient de stockage. Lors du garnissage d'huissieries de portes en acier, l'épaisseur du mortier est plus forte et l'eau n'est retirée du mortier que depuis un seul côté, et l'augmentation de la résistance est un peu plus lente. Il est donc recommandé d'utiliser un mortier de longue durée qui prend dans l'intervalle d'un jour après la pose.

6.2 Retard plus court par addition de ciment

S'il faut exceptionnellement utiliser un mortier retardé à deux jours, ce retard peut être réduit à un jour par addition de ciment (exemple: pour une brouette [env. 60 l] = deux pelletées de ciment).

Cette fiche technique a été élaborée en collaboration avec les associations suivantes:

- Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
- Association suisse de l'industrie du ciment

Cette fiche technique informe sur l'état actuel de la technique, communique un savoir et une expérience, et doit contribuer à encourager la compréhension mutuelle entre les participants.

D'autres fiches techniques sont disponibles sous www.vst.ch.

VST n'est pas responsable en cas de dommages pouvant se produire par l'application de la présente publication.
